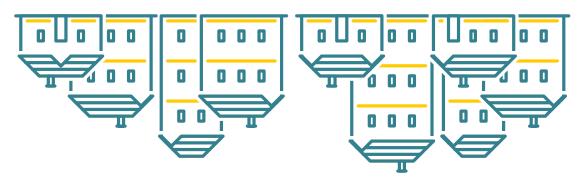


LES CARNETS DU LOGEMENT

CC SEVRE & LOIRE



Édition 2019





e logement en Sèvre et Loire représente un véritable enjeu de développement pour notre territoire. La politique de l'habitat se situe en effet à la croisée des politiques économiques, urbaine, foncière, de déplacements, sociale.

C'est pourquoi en 2017, dès la création du territoire de Sèvre et Loire, les élus ont souhaité s'engager dans un projet de territoire au travers l'élaboration d'un document cadre de la politique du logement : le Programme Local de l'Habitat (PLH)

Le PLH a été approuvé le 26 juin 2019. Pour une période de 6 ans, il définit une politique globale, stratégique et partagée en matière d'habitat. Le PLH a été élaboré en cohérence avec les objectifs du SCOT, en étroite collaboration avec les communes et acteurs du logement.

Le présent carnet du logement présente pour la Communauté de communes Sèvre & Loire :

- · Un portrait socio-démographique
- Une analyse de l'occupation des sols
- · Un état du marché foncier et immobilier
- · Des éléments de cadrage sur le logement
- · Une mise en parallèle de l'offre et la demande de logements
- · Un état d'avancement de la mise en œuvre des fiches actions du PLH

Nous souhaitons faire de ce carnet un document permettant à tous de connaître le territoire, et aux élus de s'approprier les enjeux de l'habitat sur leur commune.

Jean-Pierre MARCHAIS

Vice-Président en charge de l'aménagement du territoire

SOMMAIRE

CC SÈVRE ET LOIRE

CCSL, le SCOT, le PLH, le PLU

p. 1 à 3

Les chiffres clés de la CCSL

p. 4 à 6

La consommation foncière

p. 7

Le marché foncier et immobilier

p. 8 à 9

Le logement

p. 10 à 15

État d'avancement des fiches actions du PLH

p. 16 à 19

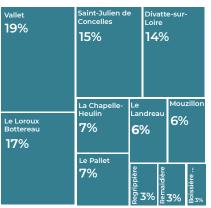


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SEVRE ET LOIRE

11 Communes - 46 817 Habitants (2016)

CC SÈVRE ET LOIRE



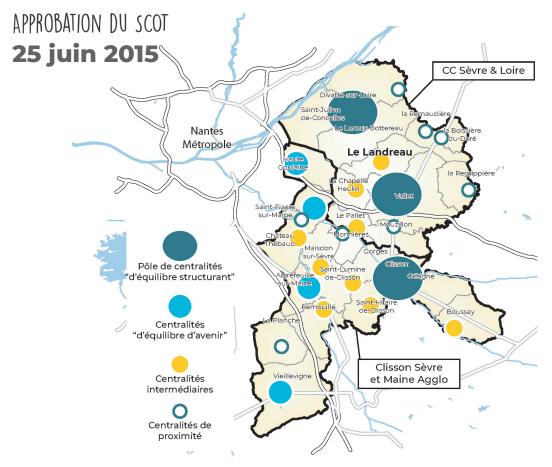


RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR COMMUNE **2016**

Source: INSEE RP 2016

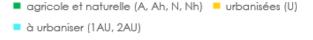
LE SCOT DU PAYS DU VIGNOBLE DE NANTES

Kesako?



- Un projet de territoire stratégique et un document de planification à l'échelle du Pays du Vignoble Nantais.
- · Des grandes orientations d'aménagement et de développement du territoire.
- Des enveloppes urbaines à l'intérieur desquelles construire pour limiter l'étalement urbain.
- Des communes identifiées comme pôles de centralité, intermédiaires ou de proximité.
- Des objectifs de densité de construction, de croissance démographique, de production de logements par commune.
- · Une cohérence avec le PLU et le PLH.

RÉPARTITION des zonages





Zone A = Agricole
Zone Ah = Zone Agricole Constructible
Zone 1 AU = Zone à urbaniser à court terme
Zone 2 AU = Zone à urbaniser à long terme
Zone N = Zone naturelle
Zone Nh = Zone naturelle constructible

PLAN de prévention des risques d'inondation (PPRI)

11% du territoire couvert par le PPRI

POPULATION Source: INSEE RP 2016





ÉVOLUTION de la population

7+ 1,10% par an

<u>DÛ</u>E AU SOLDE ENTRÉES / SORTIES

2006 - 2011

0,96%

2011-2016

-0,23%

DÛE AU SOLDE NATUREL (NAISSANCES / <u>DÉCÈS)</u>

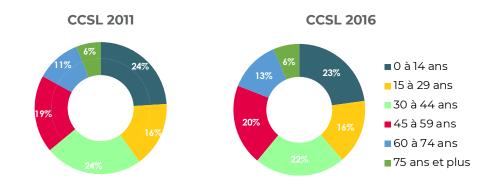
2006 - 2011

1,07%

2011-2016

0,77%

ÂGE de la population en 2016 Source INSEE RP



CATÉGORIES socio-professionnelles en 2016 Source INSEE RP

CCSL 2016 Agriculteurs exploitants Artisans, comm, chefs d'entr. Cadres et prof. intel. sup. Professions intermédiaires Employés Ouvriers Retraités Autres sans activité prof.

(MP) = 0 des ménages

Source INSEE RP

aree madel m		
0.0	2011	2016
Couple avec	40%	38 %
enfant(s)	6797	6877
Couple sans enfant	29 % 4899	29 % 5329
Familles monoparentale	6 %	7 % 1293
Personne vivan seule	23 % t 4006	25 % 4541
Autre Sans famille	2 % _{e*} 322	% 277

PART DES MÉNAGES

sous le seuil de pauvreté

Source Filocom

1015 € / mois pour une personne seule

	2011	2015
CCSL	12,3%	10,8%
INCE	1/. 7%	1/, 2%

REVENUS BRUT moyen déclarés

Source Filocom

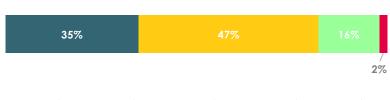


33 022 € 36 628 €

AMILLES selon le nombre d'enfants en 2016



* exemple : colocations



:-L'ESSENTIEL À RETENIR

- une croissance démographique de 1,10%/an due à la fois au solde naturel et au solde migratoire
- un vieillissement de la population :
 - de 17% à 19% des + de 60 ans
 - baisse des moins de 45 ans (de 64% à 61%)
- hausse de la part des retraités et autres sans activités professionnelles contre une baisse de la part des ouvriers
- augmentation de la part des familles monoparentales et des personnes vivant seules
- des revenus en augmentation : +11,5% entre 2011 et 2016. En parallèle, baisse de la part des ménages sous le seuil de pauvreté

POINT MÉTHODO la mesure de la consommation foncière

- En partenariat avec le SCOT du Pays du Vignoble Nantais et l'Auran (Agence d'Urbanisme de la Région et l'Agglomération Nantaise)
- · Définition d'un outil commun pour mesurer la consommation foncière
- Analyse de la surface bâtie sur la base du plan cadastral et fiabilisée grâce à la photographie aérienne
- · Mesure de la consommation foncière tous les 2 ans, à partir de 2015
 - En extension de l'enveloppe urbaine définie au SCOT
 - Densification de l'enveloppe urbaine

(ONSOMMATION d'espace en extension de l'enveloppe urbaine définie au SCOT

19,67 ha consommés entre 2015 et 2017 soit 9,83 ha par an

7,34 ha Habitat en extension de l'enveloppe urbaine

6,52 ha Habitat dans les hameaux / Stecal

5,1 ha Equipement / Activités Salle de sport

Rappel objectif SCOT 162 ha maximum autorisés

(ONSOMMATION d'espace à l'interrieur de l'enveloppe urbaine définie au SCOT

17,3 ha densifiés entre 2015 et 2017

TERRAINS à bâtir vendus Source : Perval

Quantité

Taille médiane

Prix médian

2017

304

2018





2018 153€/m² 150€/m²

2018

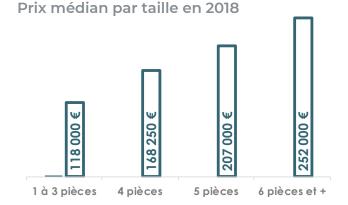
MAISONS vendues Source: Perval

Quantité

420

2018

2017



FOCUS SUR LES STATISTIQUES

Les statistiques proviennent de la Base de données des notaires : **PERVAL**

Une statistique n'est fournie que si les ventes enregistrées dans la base PERVAL sont supérieures ou égales à 5.

Pour chaque type de bien, des critères spécifiques sont également appliqués.

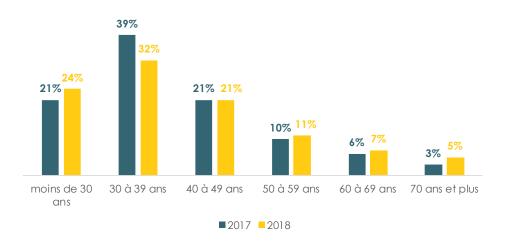
Pour les terrains à bâtir :

- Terrain destiné à accueillir une maison individuelle
- Surface du terrain comprise entre 50 et 5000 m²
- Les terrains non viabilisés ne sont pas pris en compte.

Pour les maisons:

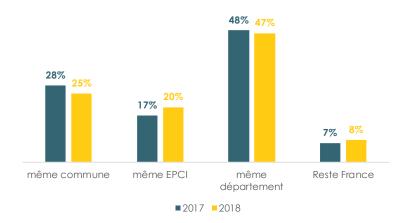
- Usage d'habitation
- Sont exlus les biens exceptionnels (grande propriété, hôtel particulier...) et les maisons de plus de 12 pièces.

ÂGE des acheteurs (tout biens confondus) Source : Perval



ORIGINE géographique des acheteurs (tout biens confondus)

Source: Perval



L'ESSENTIEL À RETENIR

- Les terrains à bâtir : 150€/m² pour 459 m²
- 207 000 € pour une maison de 5 pièces
- hausse des acheteurs de moins de 30 ans contre baisse des 30-39 ans
- près de la moitié des acheteurs viennent du territoire (même commune et même EPCI)

LE PARC existant Source: Filocom 2015



94% Résidences principales

4% Logements vacants (soit 156 logements)

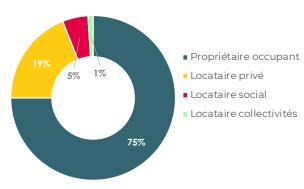
5% en 2011 (soit 177 logements)

Logement vacant : logement vide au moment du recensement.

3,5% du parc qualifié de potentiellement indigne en 2013 (soit 93 logements).

MODES d'occupation des résidences principales en 2015

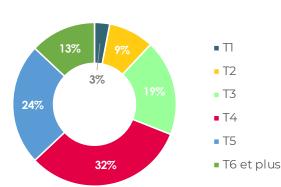
Source: Filocom 2015



93% maisons individuelles

RÉPARTITION des logements selon leur taille en 2015

Source: FILOCOM 2015



L'ESSENTIEL

- augmentation du nombre de logements de 7% entre 2011 et 2015
- 75% de propriétaires occupants
- 5% de locatifs sociaux
- · près de 70% de grands

logements (T4 et plus)

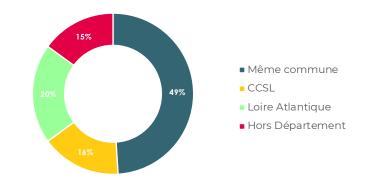
OFFRE existante Source : Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux

2015 960 locatifs sociaux 2018 1097 locatifs sociaux

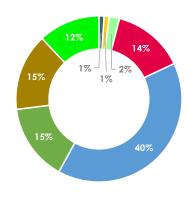
LA DEMANDE Source: Fichier de la demande locative sociale

demandes de locatifs sociaux en cours au 1er janvier 2019

Origine géographique des demandeurs

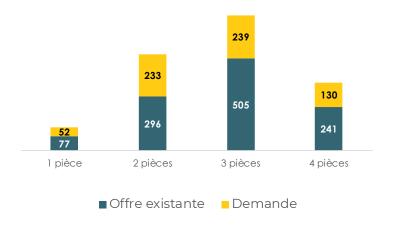


Activités des demandeurs



- Agents publics
- Apprentis
- Artisans, comm, prof.lib
- CDD, stage, intérim
- CDI
- Chomage
- Etudiants
- Retraités
- Autres

Comparatif offre, demande



L'ESSENTIEL À RETENIR ······

- plus de 1000 logements locatifs sociaux pour 682 demandes non satisfaites
- Une **demande très locale** avec 65% des demandeurs qui viennent du territoire (dont 49% d'une même commune)
- 40% des demandeurs en CDI et 15% de retraités
- des demandes portées sur le T2/T3

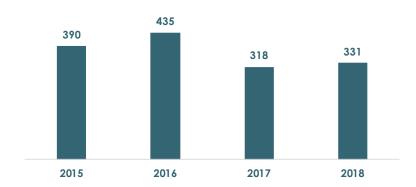
CONSTRUCTION en cours Source : Permis de construire

POINT MÉTHODO

On définit le nombre de logements en cours de construction sur la base des permis de construire autorisés. On considère qu'un logement est en cours de construction dès son autorisation

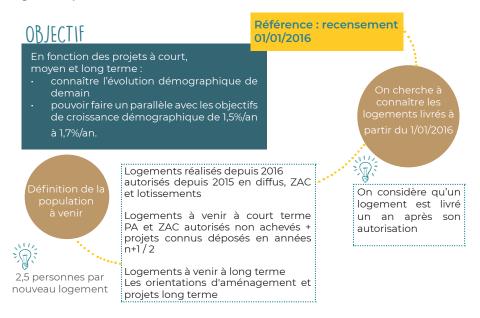
Total 2015 / 2018

Nombre de logements autorisés

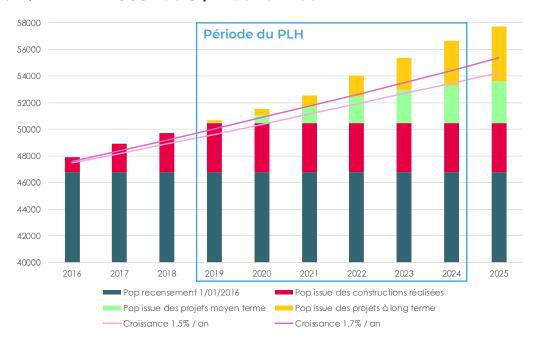


•	CC Sèvre & Loire	
	OBJECTIF DE PRODUCTION DE LOGEMENTS DÉFINIS PAR LE SCOT ENTRE JUIN 2015 ET 2018	LOGEMENTS AUTORISÉS ENTRE JUIN 2015 ET 2018
EN ENVELOPPE URBAINE	463	782
en Village	0.73	42
HORS ENVELOPPE URBAINE	941	542
TOTAL	1404	1366

PROJECTION



POPULATION CCSL au 31/12 de l'année



ÉTAT D'AVANCEMENT DU PLH

ORIENTATION | Adapter I'habitat de demain aux nouveaux enjeux fonciers

- 🕇 Action 1 : Observer et analyser les dynamiques opérationnelles foncières
 - · Créer un observatoire du foncier
 - · Analyser les marchés
 - · Avoir une veille sur les consommations foncières en lien avec le SCOT



- Observatoire foncier en cours d'élaboration en lien avec l'observatoire de l'habitat
- Étude sur les gisements fonciers en cours sur 3 communes tests
- Étude sur les consommations foncières en cours avec l'Agence d'Urbanisme de la Région et de l'Agglomération Nantaise
- Action 2 : Accompagner les communes dans leur politique foncière
 - · Définir la stratégie foncière intercommunale
- Action 3 : Favoriser le renouvellement urbain et une qualité architecturale et urbaine
 - Développer un référentiel foncier intercommunal et proposer un accompagnement des communes

ORIENTATION 2 Accompagner le développement du territoire et la croissance démographique

- 🕇 Action 4 : Étudier l'opportunité de créer un lieu unique d'information
 - Créer un lieu d'information qui soit centre de ressources pour particuliers, entreprises et partenaires
 - Centraliser l'information
 - · Informer sur les programmes en cours sur le territoire
 - Mettre en place un réseau d'acteurs
 - ACTION DÉMARRÉE / EN COURS
 - ★ ACTION PROGRAMMÉE NON DÉMARRÉE
 - * ACTION FINALISÉE

- Action 5 : Créer un observatoire de l'habitat
- · Créer un outil d'aide à la décision
- · Avoir un suivi des actions du PLH
- · Développer une politique réactive aux évolutions du marché
- · Bénéficier d'un outil de prospection
- · Evaluer chaque année et réajuster en fonction des besoins



Observatoire de l'habitat en cours de création via une application SIG dédiée.

ORIENTATION 3 Pouvoir offrir à tous un logement correspondant aux évolutions des besoins de chacun

- Action 6: Inciter la production de logements locatifs sociaux
 - · Développer du logement locatif social sur les secteurs les plus stratégiques
 - · Inscrire la CCSL au coeur de la politique sociale communautaire
 - Répondre aux besoins en logements des habitants du territoire de la CCSL ayant des difficultés à se loger
 - · Adapter l'offre à la demande du territoire
 - Créer un plan partenarial de gestion de la demande locative sociale pour que les projets de construction soient en adéquation avec la demande.
- ♣Action 7 : Inciter la production de logements en accession sociale
 - · Permettre aux ménages à revenus modestes d'accéder à la propriété
 - \cdot Développer une offre intermédiaire de logements en accession sociale
- Action 8 : Inciter la production de logements en accession libre
 - · Développer l'offre de logements en accession libre sur le territoire
 - · Lancer des partenariats avec les promoteurs immobiliers.
 - ACTION DÉMARRÉE / EN COURS
 - ACTION PROGRAMMÉE NON DÉMARRÉE
 - ★ ACTION FINALISÉE

ORIENTATION 4 Être en capacité de proposer un habitat adapté pour les publics spécifiques

- Action 9 : Lutter contre le logement insalubre
 - Être coordinateur de l'action du Département dans le cadre de son Programme d'Intérêt Général



Juillet 2018 : convention entre la CCSL et le Département

Janvier 2019 : réunions de sensibilisation Juin 2019 : premier comité de suivi

Action 10 : Lutter contre la précarité énergétique

Action 11 : Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées

 Mettre en place le Programme d'Intérêt Général avec l'ANAH et à destination des ménages modestes



Mai 2019: notification marché PIG aux opérateurs

Octobre 2019: convention avec l'ANAH

Octobre 2019 : démarrage du PIG pour une durée de 3 ans.

- Action 12 : Déveloper une offre cohérente de logements adaptés aux personnes âgées
 - Étudier l'opportunité de développer une offre supplémentaire de logements adaptés
- Action 13 : Être en capacité de proposer aux gens du voyage une solution de logement répondant à leurs besoins
 - · Accompagner la sédentarisation des GDV
 - · Lutter contre les occuations illicites
 - · Analyser les besoins des voyageurs en lien avec le Schéma départemental
- Action 14 : Analyser l'utilisation de l'offre de logements temporaires à destination des jeunes travailleurs
 - · Analyser l'utilisation actuelle des deux foyers de jeunes actifs

ORIENTATION 5 Mettre en valeur la politique de l'habitat développée

- Action 15 : Animer le PLH
 - · Développer un réseau d'acteurs du logement
 - · Engager des partenariats avec l'ensemble des acteurs du logement
 - Faire vivre le PLH



2019 : recrutement d'une Chargée de l'habitat

Mobilisation des partenaires au travers des acttions en cours d'élaboration (PIG notamment).

- Action 16: Communiquer autour du logement
 - Placer la CCSL comme acteur incontournable du logement en faveur de l'habitat
 - Organiser une rencontre annuelle entre élus et partenaires du logement
 - · Créer une lettre d'information annuelle à destination du public



Définition en cours du format de la journée du logement (première édition programmée au printemps 2020).

- ACTION DÉMARRÉE / EN COURS
- ACTION PROGRAMMÉE NON DÉMARRÉE
- ACTION FINALISÉE

rèvie lentraînante

